

COOPERATION CAMEROUN – BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, A L'AMELIORATION DES COMPETENCES ET LA COMPETITIVITE DANS LES SECTEURS DE BTP, TRANSPORT ET ENERGIE (PEACC)

Numéro d'Identification du Projet : P – CM – IA0 - 002

FINANCEMENT : 717163

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°_001 _____/AMI/MINEFOP/PEACC/2019 DU 08 FEV 2019 POUR LA PRE SELECTION DES CONSULTANTS DEVANT L'ETUDE DE FAISABILITE ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT, A L'AMELIORATION DES COMPETENCES ET LA COMPETITIVITE DANS LES SECTEURS DE BTP, TRANSPORT ET ENERGIE (PEACC)

1- Contexte

Dans le cadre de sa coopération avec le Groupe de la Banque Africaine de Développement, le Gouvernement du Cameroun a, à travers le Fonds fiduciaire bilatéral coréen « KOAFEC » bénéficié d'un financement devant lui permettre de réaliser l'étude de faisabilité et d'impact environnemental et social du Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat, à l'amélioration des compétences et la compétitivité dans les secteurs BTP, Transport et Energie (PEACC).

Cette étude devra permettre d'une part, d'identifier les besoins en compétence dans les chaînes de valeurs des trois secteurs cibles que sont les Bâtiments et Travaux Publics (BTP), l'énergie et les transports et d'autre part, de conduire une étude d'impact environnemental et social du projet ainsi qu'un plan de gestion environnementale et sociale dans les Régions/Bassins d'emplois du Sud, du Centre, du Littoral et du Sud-ouest.

A ce titre, le Coordonnateur Institutionnel du PEACC lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de procéder à la pré-qualification des Consultants désirant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour la réalisation de l'étude de faisabilité et d'impact environnemental et social du Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat, à l'Amélioration des Compétences et la Compétitivité dans les secteurs BTP, Transport et Energie (PEACC).

2- Objectifs de l'Appel à Manifestation et Critères de présélection

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif d'une part, d'identifier les besoins en compétence dans les chaînes de valeurs des trois secteurs cibles que sont les Bâtiments et Travaux Publics (BTP), les transports et l'énergie et d'autre part, de conduire une étude d'impact environnemental et social du projet ainsi qu'un plan de gestion environnementale et sociale dans les Régions du Sud, du Centre, du Littoral et du Sud-ouest.

S'agissant du premier aspect, le Consultant devra :

- Analyser et évaluer les filières et/ou métiers identifiés dans les bassins d'emplois en vue de les retenir ou d'infirmer leur pertinence en ce qui concerne leurs potentiels de croissance et de création d'emplois, notamment les emplois verts ;
- Réaliser un diagnostic approfondi des besoins en formation dans les secteurs porteurs ciblés Bâtiments et travaux Publics (BTP), Transport et Energie ;
- Evaluer les infrastructures nécessaires pouvant satisfaire adéquatement les besoins identifiés dans les secteurs cibles ;
- Evaluer dans les bassins d'emplois identifiés les capacités des offres de formation professionnelle en vue de combler les gaps nécessaires ;

- Evaluer à partir d'un échantillon, les gaps en besoins de formation et d'emplois des entreprises membres de la plateforme de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans les entreprises et dans les Territoriales (GPECT) ;
- Mener une analyse de genre permettant de diagnostiquer les disparités dans les domaines visés et dans la zone d'intervention du projet et de proposer les actions spécifiques de promotion du genre et d'autonomisation des femmes à réaliser pendant la mise en œuvre du projet ;
- Décrire le projet et ses principales composantes ;
- Etablir une cartographie des prestataires des services financiers et non-financiers d'appui au développement des entreprises (SAE) et diagnostic FAMOS CHECK ;
- Faire un diagnostic de l'offre de formation dans les secteurs Bâtiments et Travaux Publics, Transport et Energie, ainsi que dans les trois (03) Centres de Formation Professionnelle d'Excellence de Douala, Limbé et Sangmélina ;
- Rédiger un rapport d'étude et pré-rapport d'évaluation du projet ;
- Déterminer l'impact socio-économique de la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPEC – T) dans les entreprises des secteurs Bâtiments et Travaux Publics, Transport et Energie.

Pour ce qui est du second volet, le Consultant devra :

- Faire un examen du cadre réglementaire et institutionnel ;
- Décrire le milieu récepteur du projet ;
- Décrire le contexte et la raison d'être du projet ;
- Décrire les solutions concrètes permettant de répondre à la problématique ;
- Elaborer un plan de gestion environnementale et sociale ;
- Elaborer un rapport d'impact environnemental et social.

3- Contenu des manifestations à adresser au PEACC

Le Coordonnateur Institutionnel du PEACC invite, en vue d'élaborer la liste restreinte des Consultants, les candidats désireux à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la *Politique d'acquisition de la Banque Africaine de Développement en date d'octobre 2015* disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les dossiers doivent être présentés de la façon la plus claire et détaillée possible ; les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

a) Volume 1 : Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des dossiers. Il s'agit de :

- ❖ Une lettre de motivation dûment signée et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné avec une indication de l'adresse et la localisation de la structure ;
- ❖ Une copie du registre de commerce ;
- ❖ Une copie de l'Attestation de non redevance fiscale ;
- ❖ Une copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service compétent ;
- ❖ Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de Grande instance ou Première instance du domicile du candidat ;

❖ Une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;
Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus après épuisement du délai réglementaire entraînera la non recevabilité de la candidature.

b) Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

b1- Les moyens humains

Le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé composé de :

N°	<i>Personnels clés</i>
1	Un Chef de Mission : Expert en ingénierie de la formation et/ou Gestion des Ressources Humaines de niveau d'étude Bac+5, justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans les missions d'élaboration des politiques de formation professionnelle. Il devra impérativement avoir mené au moins cinq (05) études GPEC-T d'importance comparable. Il devra justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience
2	Un Expert Sociologue de l'éducation de niveau BAC + 4 ou plus, justifiant d'au moins cinq (05) années d'expérience dans les missions analogues
3	Un Expert Economiste de l'éducation de niveau BAC + 4 ou plus, justifiant d'au moins cinq (05) années d'expérience dans les missions similaires
4	Un Expert en énergies renouvelables de niveau BAC + 4 ou plus, justifiant d'au moins cinq (03) années d'expérience dans les missions similaires
5	Un Expert en Génie-Civil/architecture de niveau Bac + 5 ou plus, justifiant d'au moins cinq (03) années d'expérience dans les missions similaires
6	Un Expert en génie rural de niveau BAC + 4 ou plus, justifiant d'au moins cinq (03) années d'expérience dans les missions similaires
7	Un Expert Environnementaliste de niveau Bac + 5, justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans les missions d'élaboration d'EIES, PGES ou PAR
8	Un Expert en Sciences de l'éducation/ingénierie de la formation de niveau BAC + 5 ou plus, justifiant d'au moins cinq (05) années d'expérience dans les missions similaires
9	Un expert en transports (terrestre, maritime, portuaire et aéronautique) BAC + 5 ou plus, justifiant d'au moins cinq (05) années d'expérience dans les missions similaires

N.B : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées à savoir :

- le curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel signée par l'Autorité Administrative compétente ;
- l'attestation de disponibilité signée de chaque personnel.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel considéré, la note zéro (0).

B2- Les références du Cabinet

Le Cabinet devra fournir les documents attestant qu'il a réalisé avec succès au cours des trois dernières années au moins deux projets dans le domaine similaire. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- ❖ la copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ères} et dernières pages ;
- ❖ le procès-verbal de réception des travaux et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

4- Critères d'évaluation et de sélection des Cabinets

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

CRITERES	Points
QUALIFICATION TECHNIQUE	40 points
Expériences pertinentes du Consultant pour la mission : mise en œuvre de la GPEC et GPECT, des diagnostics des systèmes de formation	25
Conformité de la proposition technique aux TDR du Plan de travail et de la méthode proposée	5
Qualification et compétence du personnel clé pour la mission	10
APPROCHE TECHNIQUE ET METHODOLOGIE	60 points
Observations et/ou suggestions pertinentes sur les TDR	5
Conception technique adoptée pour exécuter la mission	25
Stratégies envisagées pour résoudre les problèmes mis en relief	10
Organisation du personnel clé pour l'exécution de la mission	15
Compatibilité de l'approche technique avec le calendrier des activités	5
TOTAL	100 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'offres Restreint.

8) Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies marquées comme telles, sous plis fermé et scellé, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Inspection Générale des Formations, sise à la Rue CEPER au plus tard le **28 février 2019 à 15 heures 30 minutes** avec la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°_001_____ /AMI/MINEFOP/PEACC/2019 DU 08 FEV 2019 POUR LA PRE-SELECTION DES CONSULTANTS DEVANT MENER L'ETUDE DE FAISABILITE ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT, A L'AMELIORATION DES COMPETENCES ET LA COMPETITIVITE DANS LES SECTEURS DE BTP, TRANSPORT ET ENERGIE (PEACC)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

LE COORDONNATEUR,
Dr. TABI AKONO François

